

mt

**Le magazine
de Tonnerre.**

DEC. 2024 JANV. FEV. 2025



”

Fêtes de fin d'année

La Mairie vous souhaite de belles
et heureuses fêtes de fin d'année

“



Sommaire



Captain Sparks au kiosque à Baptiste le 15 septembre



Cérémonie en l'honneur de Karim Mosta



Les Journées du Patrimoine



Remise des prix de fleurissement



Tournage de l'émission les 100 Lieux qu'il faut voir à la Fosse Dionne

4 Retour sur...

- Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois
- Apéro-concerts
- Expos
- 80 ans de la Libération
- Salon des séniors
- Zoom sur... Saint-Vincent du Tonnerrois

6 Sécurité

8 Recensement

9 Environnement

10 Un Noël du Tonnerre

12 Agenda / Associations

13 Vie pratique

14 Santé

15 Solidarités

16 #Tonnerre 2030

18 Voix des minorités

19 Carnet d'adresses

BULLETIN MUNICIPAL DE TONNERRE
DÉCEMBRE 2024



Directeur de la publication : Cédric CLECH · Rédacteur en Chef : Xavier GUINOT · Ont collaboré à ce numéro : Mathilde PICQ · Sylviane TOULON · Chantal PRIEUR, Audrey BOURIQUET · Luc GUYARD · Magali VILLETARD · Sylvie GALAND · Brigitte HASSAN · Conception graphique : Accessprint · Impression : Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier Recyral offset FSC · Périodicité : trimestrielle · Tirage : 3 000 ex. · Crédits photos : Service communication Ville de Tonnerre - Shutterstock



Réfection des courts de tennis



Rentrée creasup le 02.10.24 au cinéma-théâtre



Édito



Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

L'année 2024 se termine et notre ville poursuit son renouveau : de par nos investissements massifs dans la rénovation de notre cadre de vie, dans nos actions à destination des plus fragiles, dans celles pour la défense de nos services publics ou encore dans le soutien aux projets associatifs, qui rythment le quotidien de nombre d'entre vous.



Cédric Clech
Maire de Tonnerre

Tonnerre retrouve sa place légitime, petit à petit, sur la carte de notre département et de notre grande région. Elle devient de nouveau attractive et son image change, par la concrétisation de nos ambitions ; par la confiance aussi, de nouveaux investisseurs privés : il suffit de constater depuis de nombreux mois le nombre d'initiatives et de travaux engagés.

Les prochains mois seront encore plus décisifs, à l'avant-veille de notre fin de mandature, pour aller encore plus loin, plus vite, en gardant le même cap : servir nos habitants.

Vous le savez, j'ai, chevillé au corps, le sens de la responsabilité, du respect de nos engagements mais aussi de notre proximité qui me nourrissent au quotidien. Le contexte politique national comme international nous pèse, avec des répercussions locales que je tente de minorer : un populisme grandissant de nos extrêmes qui trouve toute sa place dans les débats publics ou au « bistrot des réseaux ».

Le travail et l'action se trouvent souvent relégués au second plan face à des outrances ou des tentatives de manipulations. La sincérité et l'altruisme sont peut-être passés de mode, elles resteront mes valeurs. Il n'est pas tendance d'être en ligne de front actuellement ! Mais vous pouvez et pourrez compter sur moi pour le mandat que vous m'avez confié.

Pour Tonnerre et pour le Tonnerrois, dans la défense de nos intérêts communs, en confiance.

Belle fin d'année à vous. ●



Lancement lettres à notre territoire



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre

Retour sur ...

Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois

Rendez-vous désormais traditionnel de la rentrée, les Journées Gourmandes et Artisanales du Tonnerrois se sont déroulées du 30 août au 2 septembre.

Au menu concocté par les organisateurs :

Animations, concerts, dégustations, restauration, produits artisanaux, fête foraine. La fréquentation et le nombre d'exposants sont en augmentation, preuve s'il en fallait, que les tonnerrois sont très attachés à cet évènement. ●



Apéro-concerts

C'est un bond dans le passé que nous a proposé Sylviane Toulon, adjointe à la culture, pour cette saison 2024 des apéro-concerts offerts par la Ville de Tonnerre.

Des années 40 à la décennie actuelle, aucun genre musical ni aucune génération n'ont été oubliés.

De la guinguette à la K-pop, du disco au rock'n roll, vous avez été nombreux à vous déhancher sur des rythmes endiablés ! ●

Expos

La saison des expositions a été riche et variée



Débutée en mars, elle s'est brillamment terminée le 23 novembre dernier par l'exposition d'Ines Chefdebien à l'Espace Marland. Saluons notamment l'exposition de Jean-Robert Dantou, à l'Hôtel Coeurderoy, qui a eu une résonance nationale.

Nous vous tiendrons très rapidement informés de la programmation 2025 ! ●

80 ans de la Libération



Week-end riche en émotions que celui de la commémoration des 80 ans de la Libération de notre ville.

C'est en effet le 26 août 1944 que les chars américains sont entrés en ville, après plusieurs jours de combat. La veille notamment, le 25 août, journée durant laquelle des feux nourris entre l'armée allemande et les résistants tonnerrois ont retenti dans toute la ville. La commémoration s'est déroulée sur 3 jours, avec comme points d'orgue un bal musette, une projection au cinéma, ainsi que, bien sûr, une commémoration officielle au Monument aux Morts avec nos amis de Montaubaur. ●



Salon des séniors

Le salon du « bien vieillir » s'est déroulé le 8 octobre dernier à l'Espace Marland.

Organisé de main de maître par les agents du Pôle Social de la Ville de Tonnerre, avec l'association « Nos Aînés Heureux », il a offert à ses nombreux visiteurs conférences, animations et même un concours de tartes aux pommes, auquel ont participé des élèves du Lycée Chevalier d'Eon.

Merci à la Banque des Territoires pour sa participation financière à cet événement. ●

Zoom sur... Saint-Vincent du Tonnerrois

Elle était attendue depuis des années. Repoussée plusieurs fois pour différentes raisons, la Saint-Vincent du Tonnerrois fera son grand retour à Tonnerre les 18 & 19 janvier prochains. Le traditionnel banquet aura lieu le samedi 18 janvier au soir à l'Espace Marland (sur réservation). Le dimanche sera consacré à la partie officielle et, bien sûr, aux dégustations de vins :

10h : messe en l'église Saint-Pierre

11h15 : vin chaud et brioche puis défilé

12h30 : discours et intronisations au marché couvert

11h à 17h : dégustations, animations, restauration au marché couvert.

→ **INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS SUR** : saintvincentdutonnerrois.fr



La **sécurité** l'affaire de tous !



Le G.L.T.D

Groupement Local de Traitement de la Délinquance

Derrière cet acronyme se cache une commission chargée d'étudier les situations individuelles des personnes ayant commis des infractions, et particulièrement les suites à y donner.

Composée de Monsieur le Procureur de la République, de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Avallon, de Monsieur le Maire de Tonnerre, des élus en charge de la sécurité, de la Gendarmerie Nationale, de la Police Municipale, des différents services de suivis sociaux, elle permet de prendre en considération les situations personnelles des uns et des autres pour y répondre avec la solution la mieux adaptée. ●



Convention avec la Gendarmerie...

La tenue du dernier GLTD a été l'occasion de la signature d'une convention entre la Police Municipale de la Ville de Tonnerre et la Gendarmerie Nationale.

Cette convention, outre le fait qu'elle réaffirme les relations et le travail conjoint entre les deux signataires, permet dorénavant un dépôt des images de la vidéo-protection gérée par la Ville de Tonnerre directement dans les locaux de la brigade tonnerroise de la Gendarmerie. Cette avancée permettra une efficacité accrue dans l'identification rapide d'auteurs d'infractions. ●

Vidéo protection

34. C'est le nombre de nouvelles caméras installées en ville depuis 2020. Dont 19 pour cette seule année 2024.

Depuis le début du mandat, cela représente un investissement de près de 149.000 € (subventionné à hauteur de 62%) pour améliorer votre sécurité.

Les premières installations de caméra avaient été décidées par le Conseil Municipal présidé par André Fourcade en 2013.

Ce sont dorénavant 52 caméras qui sont déployées dans la ville. ●



Nouveau véhicule PM

Assurer la sécurité des habitants, c'est aussi doter la Police Municipale des outils permettant de mener à bien ses missions.



Les caméras de vidéo-protection en sont un, le nouveau véhicule en est un autre. Ce véhicule est un Dacia Duster essence, de 1.2l de cylindrée, équipé règlementairement (sérigraphie et rampe sonore et lumineuse). L'ancien véhicule, qui datait de 2006, donc vieillissant, était un véhicule diesel plus polluant, surtout pour une utilisation en ville. Le choix s'est porté sur ce véhicule car il est très peu onéreux et avec une finition de base (les équipements étant suffisants pour une utilisation professionnelle).

Le style SUV présente l'avantage d'être imposant, donc plus visible, et permet également d'accéder facilement aux chemins. ●

Stationnement gênant

Vous avez pu, depuis début novembre, voir fleurir dans les vitrines des commerçants (ou parfois sur vos pare-brises !) des flyers indiquant qu'après une période de sensibilisation au stationnement gênant viendrait une période de verbalisation.

La sécurité de tous passe, nous l'avons vu, par une prévention de la délinquance par la pose de caméras ou encore par une réponse judiciaire adaptée par la tenue du GLTD. Elle passe aussi par un effort de tous les automobilistes dans leur manière d'appréhender leur stationnement. Même un arrêt de quelques minutes devant un commerce peut mettre en danger les autres conducteurs, les cyclistes ou les piétons. Il est du devoir de la municipalité de garantir une mobilité sûre en ville.

C'est pourquoi nous en appelons au civisme des uns et des autres. ●

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AVANT VERBALISATION

INFRACTION VERBALISÉE À PARTIR DE DÉCEMBRE 2024

LE STATIONNEMENT GÊNANT MET LA SÉCURITÉ DES AUTRES EN DANGER

De nombreuses incivilités ont été constatées au niveau du stationnement. À cet effet, la Municipalité met en œuvre une campagne de sensibilisation avant verbalisation.

EN CAS DE RÉCIDIVE, VOUS FEREZ L'OBJET :

- Sur une place réservée aux personnes en SITUATION DE HANDICAP
- Tout stationnement DANGEREUX OU TRÈS GÊNANT
- Sur un ARRÊT DE BUS
- Sur un TROTTOIR
- En PLEINE VOIE

Verbalisation amende 135 €

Mise en fourrière du véhicule

LA SÉCURITÉ EST LE BIEN ET LE DROIT DE TOUS. EN RESPECTANT LES RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE, CHACUN DE NOUS Y CONTRIBUE.

Le recensement de la population est un moment fort de la vie d'une cité.



Et il n'est pas sans conséquence ! C'est en effet sur la base de ce recensement que seront calculées, pour les années à venir, les diverses dotations que reçoit la ville.

Plus la ville est peuplée, plus ses dotations sont élevées !

C'est pourquoi nous vous demandons d'offrir le meilleur accueil aux agents recenseurs qui mèneront leur mission du **16 janvier au 15 février 2025**.



Cédric Clech, Maire de Tonnerre, répond à nos questions sur le recensement

Monsieur le Maire, en quoi le recensement de la population est-il important ?

Pour nous, commune de moins de 10.000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Il permet bien sûr de mesurer l'impact des politiques publiques sur les installations de nouvelles familles, mais il sert aussi d'aide à la définition des politiques futures. On ne travaille pas de la même manière les équipements publics pour 4.000 ou 5.000 habitants !

Et puis, et c'est probablement le plus important, ce recensement servira pour déterminer le montant des dotations que l'Etat attribue à notre ville. En effet, le nombre d'habitants est l'un des indicateurs les plus importants dans le calcul de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). C'est dire l'importance de répondre aux sollicitations de nos agents recenseurs !

Nous comptons sur vous !

Concrètement, comment cela va-t-il se dérouler ?

La Ville de Tonnerre va embaucher 12 agents recenseurs. Leur mission débutera le 16 janvier, après quelques jours de formation, et prendra fin le 15 février. Pas un jour de plus. La fenêtre est très courte et nos services seront mobilisés pour que cette mission ô combien importante soit menée de la meilleure des manières.

Comment reconnaître un agent recenseur assermenté ?

Soyez vigilants, les agents recenseurs seront porteurs d'une carte les identifiant clairement. Ils vous déposeront un document à renseigner, et prendront rendez-vous avec vous pour venir le rechercher.

Toutes ces informations sont, bien évidemment, anonymes. ●

→ Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 03 86 55 22 55

Comité environnemental

Le comité environnemental est un souhait communal mis en place par la municipalité actuelle, ayant pour objectif d'ouvrir les échanges avec les élus, les citoyens et les différentes instances œuvrant sur le tonnerrois. Par Brigitte HASSAN, Présidente du Comité environnemental.

Le comité environnemental est un espace de débats, de concertations et de propositions pour l'amélioration de notre cadre de vie. Il traite des problèmes liés à l'environnement : **protection de l'espace naturel et du paysage, aménagement du cadre de vie (aménagement paysagers, espaces publics, propreté), lutte contre les pollutions et les risques.**

LE COMITÉ RÉFLÉCHIT :

- à la mise en place sur la ville d'une **politique favorisant le développement durable** en matière d'aménagement du territoire (espaces verts, fleurissement de la ville, éclairage...), d'amélioration des transports, de la sécurité et des mobilités.
- aux **risques naturels, à la gestion des milieux aquatiques**, à la prévention des inondations
- à la **lutte contre toutes formes de nuisances** (pollution visuelle et sonore, incivilités etc..)
- à la **sensibilisation la population au respect de l'environnement** (pédagogie)

Le travail se fait en harmonie entre les élus et les membres désignés faisant partie du comité.

Pour ce faire et travailler au mieux plusieurs groupes ont été créés ayant pour objectif de proposer au conseil municipal une réflexion autour de thèmes choisis par les citoyens. Sachant qu'il est toujours possible d'ouvrir d'autres groupes de travail en fonction des besoins.

LES GROUPES ACTUELS :

- **Forêt, Alimentation, Agriculture**, (veille à l'état de la forêt)
- **Mobilité, zone 30 Voies douces** (aménagement de pistes cyclables, marquage au sol, ralentisseurs..)
- **Désherbage participatif de la ville**

LES ACTIONS MENÉES JUSQU'À PRÉSENT PAR LES GROUPES CONSTITUÉS

- Rencontre avec Le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon) pour la gestion de l'eau suite aux inondations, parcours pédagogiques balisés pour sensibiliser à l'environnement.
- Conférence sur le changement climatique par L'ONF (Office National des Forêts), les différents modes de gestion forestière. Un travail de concertation du comité par la « *Fabrique du lieu* » et la commune avec une restitution de l'étude « *plan guide d'aménagement du territoire* », étude accentuée sur les entrées de ville et leurs aménagements.
- Proposition et aménagement de la sortie du collège au niveau de la déviation, un chemin avec éclairage a été créé pour la sécurité des collégiens.

- En collaboration avec les sociétés de chasse, **mise en place de panneaux d'information** à l'entrée des chemins des bois communaux indiquant les jours et heures de chasse.
- **Participation au forum de la journée verte** en mai 2022.
- **Journée de ramassage collectif** des déchets organisée par la communauté de commune.

LES CONSULTATIONS DU COMITÉ ONT ÉTÉ

PORTÉES SUR :

- **L'éclairage public** et son passage au LED et ainsi réduction des factures pour la commune et donc pour le citoyen, proposition d'éteindre certains éclairages publics pendant la nuit.
- Présentation par l'architecte retenue du projet d'**aménagement de l'espace de l'ancienne salle polyvalente** face au marché couvert.

LES PROJETS EN COURS DE RÉFLEXION :

- Proposition pour l'**aménagement de voies douces**, pistes cyclables.
- **Aménagement de ralentisseurs** afin de réduire la vitesse à 30km/heure en cœur de ville.
- **Accès facilité à une nourriture plus saine** en collaboration avec d'autres associations du Tonnerrois.
- Mise en place tout récemment d'un **projet de désherbage participatif** qui devrait voir le jour en 2025.

Le comité reste force de propositions pour un lieu de vie amélioré sur le Tonnerrois.

Ce comité reste ouvert à toute personne qui souhaite s'investir pour notre ville. Vous pouvez suivre les avancées des différentes réunions sur le site de la ville de Tonnerre, dans l'onglet comité environnemental où vous retrouverez la charte, la liste des membres du comité ainsi que les compte-rendus des réunions et les dates de nos futures rencontres.

N'hésitez pas également à utiliser ce lien pour proposer une idée ou nous rejoindre ! ●

→ www.ville-tonnerre.com/vm_comenviron.html

DU 21 DÉCEMBRE 2024 AU 3 JANVIER 2025

CINÉMA • SPECTACLES • MARCHÉ



LES ANIMATIONS DE LA HALLE DARET SONT ORGANISÉES
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES RIVERAINS

7 DÉCEMBRE

14h **Atelier décoration participatif**
RENDEZ-VOUS À 14H SUR LA HALLE DARET
Tout le monde est le bienvenu !

21 DÉCEMBRE



9h **Marché des métiers d'art**
HALLE DARET - JUSQU'À 18H
En présence d'Yvan Baudoin (sculpture),
Atelier Terre (poterie), Lisa Vanbach (gainerie),
Inès de Chefdebien (peinture), Laurence Hardy
(sculpture). Liste non exhaustive.
Les ateliers d'Alan Sabini (Ebéniste-Designer,
Rue François Mitterrand) et de Vincent
Chavannes (Rue du Grenier à Sel) seront
ouverts toute la journée.
Boissons chaudes, petite restauration (gâteaux de Noël,
marrons chauds, vin chaud, pralines...)

11h **Concert à la Balustrade**
PLACE DE LA HALLE DARET
Orchestre du conservatoire
intercommunal du tonnerrois

14h **Vaiana 2**
CINÉMA-THÉÂTRE



15h **Chœur du tonnerrois**
HALLE DARET

15h **Julien L'magicien**
DE 15H À 17H EN DÉAMBULATION



16h30 **Cirrus Floccus**
ESPACE MARLAND
Cie ApiQuenotte pour les tout
petits (à partir de 6 mois)



**Avec la présence tout à fait
exceptionnelle du Père Noël
en personne !**

23 DÉCEMBRE

14h **Vaiana 2**
CINÉMA-THÉÂTRE
dès 6 ans



26 DÉCEMBRE

14h **Nicko
le Petit Renne**
CINÉMA-THÉÂTRE
dès 3 ans

27 DÉCEMBRE

15h **Les contes de Yule**
ESPACE MARLAND
DURÉE 1H15
Cie Ambraluna - dès 5 ans



30 DÉCEMBRE

14h **Vaiana 2**
CINÉMA-THÉÂTRE
dès 6 ans



2 JANVIER

14h **Nicko le Petit Renne**
CINÉMA-THÉÂTRE
dès 3 ans

3 JANVIER

15h **Légendes du
Royaume du Nord**
ESPACE MARLAND - DÈS 4 ANS
Cie du bord des mondes



**La ville de Tonnerre est heureuse de
vous offrir l'ensemble de ces animations,
qui sont toutes accessibles GRATUITEMENT**

(à l'exception des séances de cinéma,
gratuites uniquement pour les moins de 12 ans qui devront
être impérativement accompagnés d'un adulte).

Agenda

DU 30 NOVEMBRE AU 01 DECEMBRE

→ **Téléthon : marché de Noël
concours de tir à la corde,
tombola, repas dansant**

Espace Marland

DU 1^{ER} AU 24 DECEMBRE

→ **Calendrier de l'Avant virtuel
de Noël**

MERCREDI 4 DECEMBRE

→ **Activité Familles - Loisirs
créatifs « Boules de Noël »**

Après-midi - Centre Social



JEUDI 5 DECEMBRE

→ **Commémoration Guerre
d'Algérie Maroc et Tunisie**

11h00 - Pâtis

→ **Goûter des Aînés**

Espace Marland

DIMANCHE 8 DECEMBRE

→ **Loto des Marins
pour le Téléthon**

19h - Espace Marland



MERCREDI 11 DECEMBRE

→ **Activité Familles - Cuisine
« SOS Bocal »**

Après-midi - Centre Social

SAMEDI 14 DECEMBRE

→ **Café littéraire**

Livre choisi : La Maison poussière
de Valérie Péronnet
10h - Médiathèque Coeurderoy

DIMANCHE 15 DECEMBRE

→ **Concert de Noël
Choeur du Tonnerrois**

Espace Marland



SAMEDI 11 JANVIER

→ **Café BD, venez parler de
vos derniers coups de cœur**

10h - Médiathèque Coeurderoy

→ **Voeux du Maire
et Concert de l'OHVT**

18h - Gymnase

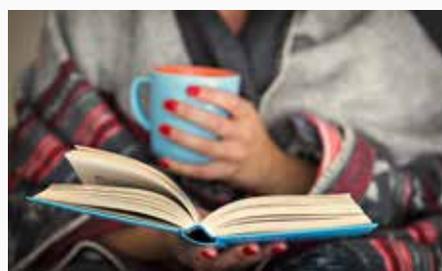
SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JANVIER

→ **Saint-Vincent du Tonnerrois**
Centre-ville

SAMEDI 18 JANVIER

→ **Café littéraire**

Livre choisi : La Compagnie des
menteurs de Karen Maitland.
10h - Médiathèque Coeurderoy



SAMEDI 25 JANVIER

→ **« Fête des Familles
et des Galettes »**

Après-midi - Centre Social

SAMEDI 8 FÉVRIER

→ **Café littéraire**

10h - Médiathèque Coeurderoy

Associations

COLLECTE DE DON DU SANG

Espace Marland

→ 11/12 : 8h-12h30

→ 08/01 : 15h-19h00

→ 05/02 : 8h-12h30

Espace Marland



Assemblée générale de l'association
samedi 22 février 2025 salle
Marland, à 15h, suivie à 19h
de sa tartiflette annuelle.
Tout le monde est invité.



LA RESSOURCERIE DE PIERRES, PÔLE ET COMPAGNIE

→ Samedi 14/12 - 11/01 - 08/02
de 9h à 17h, rue Aristide Briand

JUDO

Entraînement jeunes et
compétiteurs club Tonnerre,
Avallon, Chablis et St Florentin

→ Vendredi 22 novembre - dojo
De 20h à 21h30

L'ACTION ARTISTIQUE

→ **Conférence :**

"Gisèle Halimi, Simone Veil, Elisabeth
Badinter... & le corps des femmes"

Samedi 15 février 2025 à 15h,
salle Marland (entrée libre).

→ **Spectacle épistolaire des Olympes**
Samedi 8 mars 2025 - 18h30

SAINT-PIERRE

Dans le cadre du "Chemin des
crèches", notre association
présentera pour la 1^{ère} fois à l'église
Saint-Pierre une crèche de Noël
week-end du 21/22 décembre
de 14h à 18h

→ **L'église St Pierre sera ouverte**
dimanche 19 janvier de 9h à 17h
À l'occasion de la Saint-Vincent du
Tonnerrois, la messe de la Saint-
Vincent y sera célébrée à 10h.

L'avis des Tonnerrois



Christian Horiot, à propos de la salle polyvalente

« Je trouve un peu dommage de voir disparaître cette salle... Certes elle n'était pas d'une grande beauté, mais fonctionnelle et pouvant accueillir de beaux spectacles et un grand nombre de publics... Aujourd'hui, il nous reste le gymnase, il faut bien s'adapter ! Quel dommage aussi de ne pas l'avoir entretenue depuis tant d'année ; oui, je sais, l'entretien a un coût, mais la démolition et la reconstruction à moitié de surface ont également un coût... Je trouve bien que l'espace Bouchez soit conservé, c'est une belle vitrine pour les expositions à venir. On nous parle souvent du vin de Tonnerre. Pour le mettre en valeur et surtout le symboliser j'aimerais revoir l'ancien pressoir qui était derrière le bâtiment. Je le verrais bien sous un joli kiosque au milieu de la place... » ●

Nagya Karrandou, à propos des aménagements du boulevard Saint-Michel

« Depuis la réalisation des travaux d'aménagement de voirie, le trajet pour aller et venir est enfin sécurisé. Nous n'avons plus à accompagner nos enfants en voiture tous les matins et tous les soirs jusqu'à l'arrêt de bus, de peur qu'ils soient percutés par un véhicule par manque de trottoir et d'éclairage. Nos enfants aujourd'hui vont et viennent en toute sécurité, même la nuit tombée. L'éclairage est bien pensé, il n'éclaire que la rue et ne déborde pas sur nos fenêtres. Les ralentisseurs font également leur travail en ayant baissé significativement la vitesse des voitures. Avec ces aménagements, on a enfin le sentiment de faire partie de la ville. Ça fait une continuité alors qu'auparavant on avait cette cassure qui nous faisait ressentir un désintérêt pour notre quartier. Nous sommes plus que ravis du résultat, nos chats et nos chaussures aussi ! » ●

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

→ Si vous aussi, comme Nagya et Christian vous souhaitez apporter votre point de vue sur un sujet, n'hésitez pas à nous envoyer un courriel : communication@ville-tonnerre.fr



Listes électorales

Nous vous informons que le service état civil va procéder à la vérification des listes électorales (obligation légale)

En effet, Les maires sont **dans l'obligation** de radier les électeurs **qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale**, c'est-à-dire qui ne peuvent plus justifier d'un domicile dans la commune ou de toute autre condition prévue par le code électoral (gérant d'entreprise située dans la commune, contribuable dans la commune, au titre du domicile des parents pour les jeunes de moins de 26 ans, etc.), en application de l'article L18 du code électoral.

Ces radiations sont examinées par la commission municipale de contrôle qui peut, le cas échéant, décider de réinscrire un électeur radié à tort. En cas de contestation de leur radiation, les électeurs disposent de voies de recours administratives puis judiciaires. Nous vous rappelons que tout changement d'adresse doit être signalé au service état civil. ●

Permanences du maire

Cédric Clech, maire de Tonnerre et Marie-Laure Boizot, déléguée en charge de la population, vous proposent de les rencontrer lors de permanences qui ont lieu plusieurs fois dans le trimestre, en contactant simplement le secrétariat.

→ 03 86 55 49 14 | mail : secretariat@mairie-tonnerre.fr

Les prochaines permanences auront lieu les 25 janvier et 22 février ●

EPMS des Brions

Administré depuis 7 ans par l'Établissement Public EPNAK dans le cadre d'un mandat de gestion, l'EPMS (Établissement Public Médico-Social) des Brions a retrouvé, au 8 octobre 2024, une gestion interne de nature à garantir une meilleure prise en charge des besoins très spécifiques de cet établissement, indispensable à notre territoire.



3 questions à...

Sophie Dufit, Présidente du Conseil d'Administration de l'EPMS

Madame Dufit, qu'est-ce qui a guidé le choix du Conseil d'Administration que vous présidez et dans lequel siègent nombre de vos collègues élus municipaux, à se désengager de l'EPNAK ?

La réflexion que nous avons menée est partie de deux constats :

D'une part, il existe un fort attachement de la ville à cet établissement médico-social dont elle entend assurer la pérennité et améliorer l'attractivité en construisant, avec le soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé), un projet d'établissement solide encourageant en particulier la création d'un pôle autisme.

D'autre part, les agents ont été consultés à deux reprises et leur importante participation à ces votes a révélé une nette majorité en faveur du statut actuel.

La décision du Conseil d'administration pour le maintien du statut de l'établissement en qualité d'établissement public local relevant de la fonction publique hospitalière a été prise à l'unanimité moins 1 voix lors de la séance du 13 juin 2024.

Quels en seront les bénéfices pour les usagers et le personnel de l'EPMS ?

En cas d'absorption, le Conseil d'Administration - composé de représentants du personnel, de représentants des familles, de personnes dites expertes et d'élus municipaux - n'aurait plus existé.

Or, cette instance permet de définir la politique générale de l'établissement et de délibérer sur un certain nombre de sujets tels que le projet d'établissement, le budget et les comptes financiers, le tableau des emplois ainsi que les règles inhérentes au fonctionnement et aux choix stratégiques.

En cas d'absorption, la représentation syndicale de l'établissement aurait elle aussi disparu au profit d'une éventuelle représentation au sein d'un organe national avec une très faible probabilité qu'un représentant Tonnerrois y participe !

Et concrètement, comment cela va se matérialiser ?

Depuis début octobre, la gestion intérimaire de l'EPMS est assurée par la directrice générale du centre hospitalier d'Auxerre et du GHT Unyon (Groupement Hospitalier de Territoire) en attendant la nomination d'un directeur d'établissement dont la fiche de poste a été publiée par l'ARS. La nomination interviendra au cours de l'année 2025.

Mme Agnès Cornillault, directrice du GHT et Mme Bénédicte Mongeot, directrice adjointe de l'EPMS, travaillent main dans la main avec leurs agents respectifs pour garantir le bon fonctionnement de la structure et maintenir le meilleur des accueils aux jeunes. ●



Trait d'Union

"Un service POUR et AVEC les Tonnerrois" c'est le titre choisi par l'équipe du Trait d'Union pour le nouveau contrat de projet social qui sera prochainement signé entre le Conseil d'Administration du Pôle Social et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne.



Au terme de plusieurs mois d'échanges avec les habitants de Tonnerre, fréquentant ou non le Trait d'Union, mais aussi les partenaires institutionnels, professionnels et associatifs, la Directrice et les animatrices ont construit la feuille de route qui va orienter les activités du service pour les 4 prochaines années. Le lien social, la solidarité, l'épanouissement des familles et la participation des habitants seront au centre de leurs préoccupations. S'adressant à tous les habitants de Tonnerre et alentours, l'équipe continuera à proposer des activités variées à destination des familles et des adultes, dans ses locaux mais aussi à l'extérieur.

La création d'un site internet dédié au Trait d'Union au courant du mois de janvier permettra de mieux présenter le programme du Trait d'Union et d'interagir avec les habitants.

D'ailleurs tout un chacun est invité à venir partager ses savoirs, ses passions, ses loisirs au Trait d'Union, où les idées, les envies sont toutes bienvenues et susceptibles d'être discutées, accompagnées et réalisées. ●

CCAS

Nouvelle page Facebook pour le CCAS de la Ville de Tonnerre !

Retrouvez-y les bons plans, des idées recettes, mais aussi toute notre actualité ! Vous pourrez également nous faire part de vos propositions, de vos envies et de vos besoins. N'hésitez surtout pas !

Dans le cadre du CTAI (Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration), le CCAS propose des cours de français. Des personnes arrivant du Bangladesh, d'Erythrée, du Soudan ou encore de Syrie peuvent ainsi apprendre notre langue, avec comme objectif de pouvoir la maîtriser suffisamment bien pour s'intégrer et trouver du travail.

Le jeudi 5 décembre aura lieu le traditionnel cabaret dansant de fin d'année pour nos aînés. Il rencontre un tel succès qu'il est envisagé de le démultiplier en 2025.

La collecte de la banque alimentaire de Bourgogne a eu lieu le 23 novembre dernier. Vous avez été nombreux à donner, preuve de l'esprit de solidarité et d'entraide qui règne dans notre ville. **Que chacune et chacun en soit chaleureusement remercié. ●**

PLUS D'INFOS

→ direction-ccas@mairie-tonnerre.fr - 03 86 55 49 35



#Tonnerre 2030

TONNERRE s'embellit

#Tonnerre2030

Amélioration de votre cadre de vie

Espace Bouchez

Les travaux de démolition de la désormais ancienne salle polyvalente ont débuté début juillet.



Il s'agissait, dans un premier temps, d'un désamiantage complet du bâtiment puis de son démantèlement. L'usage d'un brise-roche hydraulique a été requis pour casser la dalle béton et les fondations. Sur l'espace Bouchez en lui-même, les travaux vont bon-train, puisqu'ils consistent en une ouverture du bâtiment. Il est en effet prévu qu'il devienne une « halle ouverte ». Parallèlement, piquetage et jointoiement des pierres sont au rendez-vous.

Si aucune mauvaise surprise ne vient perturber les travaux, ils devraient se terminer au cours du premier trimestre 2025. ●

Cimetière St Pierre

Les travaux dans les différents cimetières de la ville avancent, et notamment ceux qui concernent le cimetière Saint-Pierre, grâce au legs de Madame et Monsieur Gilot : réfection de la croix bois de la tombe de Mr Lucien Louviot, réfection des paliers des escaliers, désherbage et entretien de la clôture, taille et aménagement de l'accès pour le stationnement (portillon du haut), intervention de remplacement de clôture sur muret, mise en peinture des portes du caveau provisoire et ferronnerie. Parmi les travaux et aménagements envisagés dans un futur très proche, nous pouvons citer le redressement des bordures du carré militaire, l'installation de la signalétique des tombes au jardin des oubliés ou encore l'installation de la signalétique des allées. ●



Gerbes d'Orge

Les travaux d'enfouissement dans la rue des Gerbes d'Orge ont enfin débuté.

Repoussés plusieurs fois par les entreprises intervenantes, ils ont commencé à la mi-novembre. Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques puis installation d'un enrobé bicouche sont au programme de ces travaux. ●

Démolition des Écoles André Maire et des Lourdes

C'est une page qui se tourne dans le quartier des Prés-Hauts avec la démolition des préfabriqués de l'École André Maire et de celle des Lourdes où beaucoup de Tonnerroises et de Tonnerrois ont vécu leurs premières années de scolarité.

Ces endroits, au cœur du quartier des Prés-Hauts, feront place à un espace vert où pourront se réunir les habitants. ●

Décontamination du fonds ancien de la médiathèque

Prendre soin de son patrimoine c'est certes prendre soin des monuments historiques de la ville, mais aussi de ses écrits.

Le fonds ancien de la ville de Tonnerre, situé dans une salle particulière de la Médiathèque Cœurderoy (température et taux d'humidité constants), souffre de l'attaque d'un champignon. La ville a donc décidé de mener une campagne de décontamination. ●



Voirie

La Ville investit pour l'amélioration de la voirie

VAULICHÈRES :

création d'un puisard en point bas de la rue du Cimetière et reprofilage du fossé

RUE DU PONT :

remplacement et mise en peinture du garde-corps accidenté

CIMETIÈRE SAINT-PIERRE :

remplacement de panneaux de clôture sur le muret dans la partie la plus ancienne du cimetière. ●

Voix des minorités

Tonnerre, ma ville

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf

La pièce de théâtre des prochaines élections municipales se joue déjà en coulisse par le recrutement d'un collaborateur de cabinet auprès du Maire et le vrai théâtre, à l'heure des économies est un fiasco financier.

Les grandes manœuvres sont engagées à 16 mois des prochaines élections et qui en paye le prix, le contribuable Tonnerrois !

Que vous votiez ou pas pour le 1^{er} édile en poste actuellement, Mr le Maire fait payer au travers de l'impôt, un poste de collaborateur de cabinet. C'est bien le seul Maire du département d'une commune de moins de 5000 habitants à s'offrir ce type de compétences, qui implique un engagement de fait, politique.

Le comble des modalités de recrutement de ce poste s'est fait sans ouverture de poste mais uniquement par connaissance.

C'est un entre-soi qui sied aux hommes de pouvoir de s'arranger pour obtenir ce qu'ils veulent sur les fonds publics.

Durant plus de 20 ans et les mandats successifs de maire de Messieurs Fourcade, Hardy et de Madame Aguilar, jamais un tel recrutement n'avait été fait en préparation des élections à venir. (Mars 2026)

C'est une première, la population ne cesse de diminuer passant de plus de 6 000 habitants à aujourd'hui tout juste plus de 4 500 habitants.

Dans le même temps, la rémunération de ce collaborateur appartient aux meilleurs salaires de la collectivité, dont le calcul alambiqué n'est pas clairement donné.

Pendant ce temps, Mr le Maire confirme à nouveau ne pas installer la patinoire pour les fêtes de Noël, cette opération coûte trop cher !

Deux poids, deux mesures : encore une fois nous entendons dire que les élus sont déconnectés des réalités alors que la situation économique se tend et que dans l'Yonne, Tonnerre est le terminus de la précarité, comme le titrait un journal national, Le Monde, en octobre 2024.

Les belles promesses de campagne se sont envolées et le redressement de la ville tarde à être engagé.

Cela nous invite à comprendre que "Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,

Tout petit prince a des ambassadeurs, tout marquis veut avoir des pages. "

A tous les habitants de Tonnerre, l'équipe Tonnerre ma Ville, souhaite une douce fin d'année en famille et une belle année 2025.

L'équipe Tonnerre, ma Ville

Tonnerre en Bourgogne

Texte non communiqué.

Voix de la majorité

Un avenir pour Tonnerre, avec vous !

Poursuivre le désendettement de la ville pour mieux investir

Dans le contexte actuel qu'il soit national ou local, l'établissement du budget d'une collectivité comme Tonnerre est un véritable exercice d'équilibriste pour maintenir constant les taux d'imposition appliqués sur les valeurs locatives des biens servant d'assise à la fiscalité locale. Il faut concilier fonctionnement et investissements tout en continuant le désendettement de la commune. En effet, la situation qui était celle que nous avons trouvée à notre arrivée en 2020 ne pouvait pas perdurer. Il fallait arrêter un recours à l'emprunt de l'ordre de 800 000€ par an, niveau constaté en 2019, conduisant à un ratio d'endettement par habitant à 1 124€ alors que celui des mêmes communes françaises s'élevait à 717€.

Désendetter la ville, c'est lui permettre d'améliorer ses capacités d'autofinancement. Ainsi, grâce à un travail acharné, sur la période 2018 - 2025, l'endettement du budget principal de la commune aura diminué de 22 %. Tout budget confondu, la baisse sera de 33 %. C'est bien mais ce n'est pas suffisant, cette politique doit être poursuivie si l'on veut inverser le poids de l'annuité de la dette dans nos budgets locaux.

S'il faut désendetter la ville, il est également nécessaire non seulement d'entretenir l'existant, mais aussi d'améliorer notre cadre de vie. Un exemple tout simple, pour illustrer ce propos : l'enveloppe consacrée à la réfection de la voirie aura été, sur la période 2021-2024, de près de 1,4 million d'euros quand les dépenses ont été de 311.000€ sur la période 2015-2019 dont 39 000€ en 2017, 16 000€ en 2018 et 7170€ en 2019 !!! Et quand la voirie n'est pas entretenue, elle se dégrade et sa remise à niveau oblige à y consacrer un budget encore plus élevé ce qui obère d'autant la réalisation d'autres projets.

Rénover, bâtir, rayonner. Trois mots qui sonnent comme un leitmotiv pour notre équipe. Et malgré la situation de la ville en 2020, nous n'avons absolument rien lâché sur ces trois points essentiels pour l'avenir de Tonnerre.

Toutes et tous le constatent, les travaux réalisés durant ce mandat montrent à quel point nous sommes attachés à la préservation et à la valorisation de notre patrimoine, mais aussi à l'éco-responsabilité qui doit être la nôtre, en montrant l'exemple sur les bonnes pratiques en matière de transition écologique.

Le budget 2025, s'il sera voté en début d'année, s'écrit dès à présent, avec toutes les incertitudes liées à la situation financière de notre pays. C'est un moment fort de la vie de notre collectivité.

La perception qu'ont les gens de notre ville a très sensiblement changé ces 4 dernières années. D'apathique, elle est passée à dynamique. Une ville sur tous les fronts, sociaux, sociétaux, culturels, patrimoniaux.

La dynamique est là, Tonnerre est de retour sur les cartes de l'Yonne et de la Bourgogne-Franche-Comté. Mais le chemin est long, et sera, nous le savons déjà, semé d'embûches que nous devons surmonter.

La revitalisation de notre ville n'est pas du ressort exclusif de la Mairie. Elle doit venir de toutes et de tous, chacun à son niveau. Parfois par de tous petits gestes. C'est ensemble que nous gagnerons notre pari, celui d'une ville bien dans son époque, où il fait bon vivre.

Excellentes fêtes de fin d'années à vous et à vos proches.

Un Avenir pour Tonnerre, avec vous !

Carnet d'adresses



SÉMAPHORE

- **Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"**
Standard : 03 86 54 86 11
Service Déchets : 03 73 91 00 11
France Services : 03 86 54 87 00
MSA Bourgogne : Sur RDV au 09 69 36 20 50

PERMANENCES :

ADAVIRS

(association d'aide aux victimes d'infractions pénales)
reçoit en mairie sur rdv **03 86 51 66 14**

CPAM YONNE

Mercredi de 13h30 à 16h00 sans RDV
Permanence suspendue pour le moment

Bilan de Santé

Centre Hospitalier du Tonnerrois,
Chemin des Jumériaux à Tonnerre :
1 jour par mois sur RDV au **03 86 54 87 00**

Permanence addictologie

Le lundi, mercredi et le vendredi de 9h à 16h
Prise de rendez-vous en consultations externes :
06 71 27 16 38

Agence Départementale d'Information sur Logement

4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement - CAUE 89

1 jeudi par mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 87 19**

Espace Info Énergie

2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h
sur RDV au **03 86 72 16 16**

SOLIHA 89 (Location Solidaire)

1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au **03 86 18 91 38**

Conciliatrice de Justice

3^{ème} jeudi du mois de 17h30 à 19h30 sur RDV au **07 76 19 28 67**

Permanence juridique du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

1^{er} vendredi matin du mois sur RDV au **03 86 42 00 50**

Déchèterie

Tonnerre - ZI de Vauplaine

- **Horaires d'Hiver (de la réouverture en janvier jusqu'au 31 mars) :**
Lundi : 13h30 - 17h - Ma / Me / Ve / Sa : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
- Fermée le jeudi.

**Retrouvez les horaires de vos déchèteries
sur votre calendrier de collecte.**

- Service déchets CCLTB : **03 73 91 00 10**

Piscine

Horaires : le **mardi** de 12h à 14h et de 17h à 20h,
le **mercredi** de 15h à 19h, le **jeudi** de 17h à 19h, le **vendredi**
de 12h à 14h et de 16h à 18h45, le **samedi** de 15h à 18h30,
le **dimanche** de 9h30 à 12h30.

Médiathèque

Lundi : 14h - 17h30 / **Mardi :** 9h - 18h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h-18h
Jeudi : 14h - 17h30 / **Vendredi :** 9h - 18h
Samedi : 9h - 12h30

Pharmacies de garde

décembre

Du **29/11/24** au **06/12/24** | Pharmacie d'Ancy-le-Franc
Du **06/12/24** au **13/12/24** | Pharmacie du Cottage
Du **13/12/24** au **20/12/24** | Grande Pharmacie de Tonnerre
Du **20/12/24** au **27/12/24** | Pharmacie de Lézennes
Du **27/12/24** au **03/01/25** | Pharmacie Verdin

Janvier

Du **03/01/25** au **10/01/25** | Pharmacie de Tanlay
Du **10/01/25** au **17/01/25** | Pharmacie de Flogny
Du **17/01/25** au **24/01/25** | Pharmacie de la République
Du **24/01/25** au **31/01/25** | Pharmacie d'Ancy-le-Franc

Février

Du **31/01/25** au **07/02/25** | Pharmacie du Cottage
Du **07/02/25** au **14/02/25** | Pharmacie de Lézennes
Du **14/02/25** au **21/02/25** | Grande Pharmacie de Tonnerre
Du **21/02/25** au **28/02/25** | Pharmacie Verdin
Du **28/02/25** au **07/03/25** | Pharmacie de Tanlay





La municipalité vous invite
à la cérémonie des

Voeux 2025

SAMEDI 11 JANVIER

18H • GYMNASSE ABEL MINARD

& Concert du nouvel an

par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre
Suivi des vœux du Maire à la population

Mairie de Tonnerre • Rue de l'Hôtel de Ville • 89700 TONNERRE
Tél. : 03 86 55 22 55 • Mail : actionmunicipale@mairie-tonnerre.fr

ville-tonnerre.com